



Administration générale de la
TRESORERIE

Exp.: Avenue des Arts 30 1040 BRUXELLES

Paiements
Traitements

Note aux Ordonnateurs

votre courrier du

vos références

nos références

annexe(s)

PersoPoint

Madame, Monsieur l'Ordonnateur,

En décembre 2013, le Conseil des Ministres a approuvé la création d'un **Secrétariat Social Fédéral**, dans lequel seront intégrés aussi bien la gestion du personnel (les services du personnel) que celle des traitements (le SCDF), et ce au sein d'une nouvelle organisation dénommée **PersoPoint**.

PersoPoint relèvera **de la compétence du SPF P&O**.

Vous trouverez davantage d'informations au sujet de Persopoint sur www.persopoint.be .

La première phase verra, à la date du **1^{er} janvier 2016**, le **transfert** de l'actuelle offre de service proposée par le **SCDF, du SPF Finances vers PersoPoint**.

Pour vous, en tant qu'ordonnateur, rien ne change provisoirement: la méthode de travail actuelle, les personnes de contact ... restent inchangées.

Nous vous tiendrons au courant des développements ultérieurs.

Bien à vous

Wim Baetens
Conseiller, chargé de la direction du SCDF

Des informations complémentaires concernant ce dossier peuvent être obtenues auprès de:

Annick Guedens
Paiements – Traitements
Tél: 0257 474 15
annick.guedens@minfin.fed.be